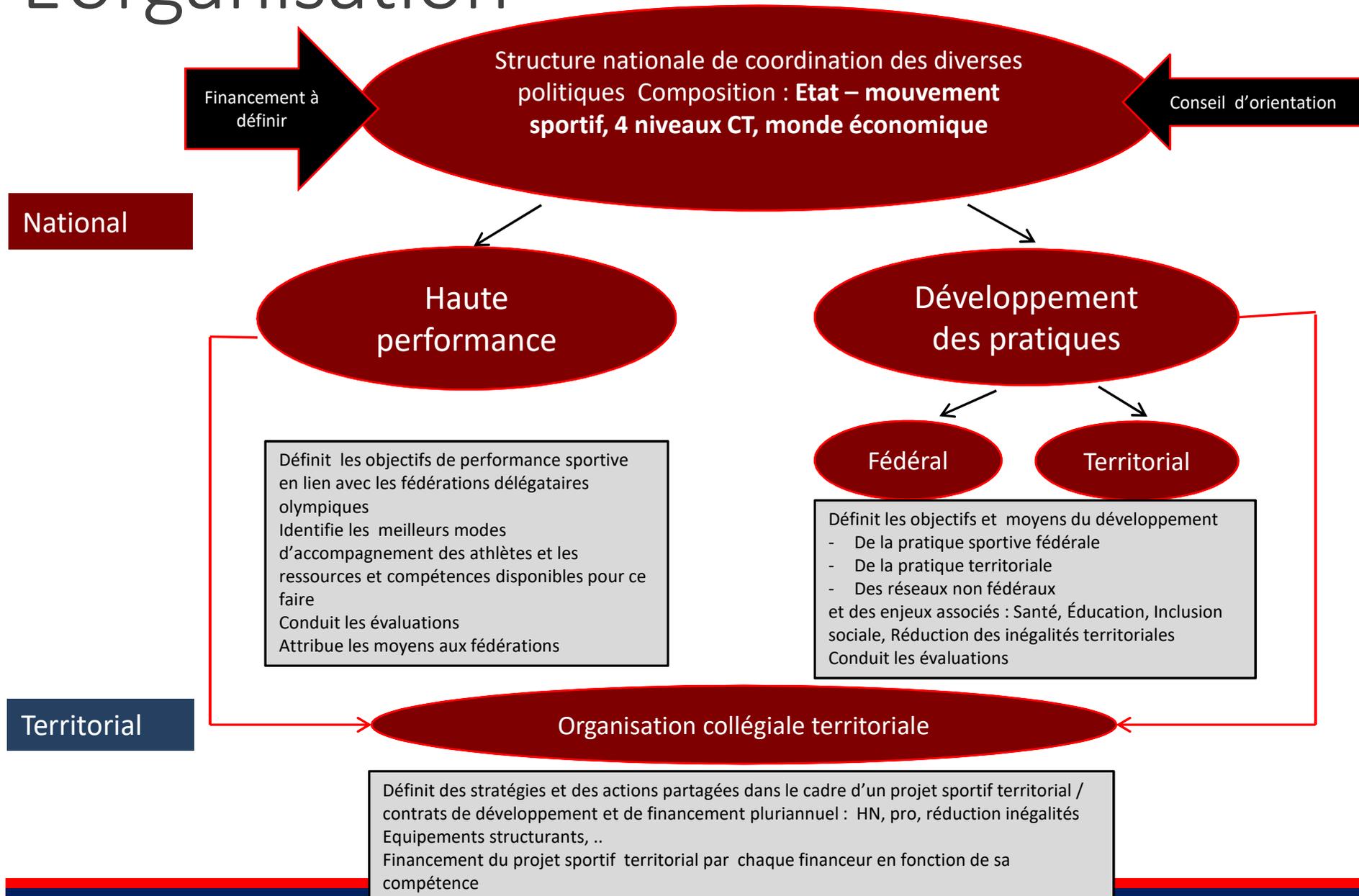


# Gouvernance du sport

---

OÙ EN EST-ON?

# L'organisation



# L'organisation

---

## Composition de l'agence :

### **4 composantes** : État / Coll. Terr. / Mouvement sportif / Monde économique

- Un nombre de sièges à définir
- Des acteurs à cibler

### **Un président et un « préfigurateur » / directeur :**

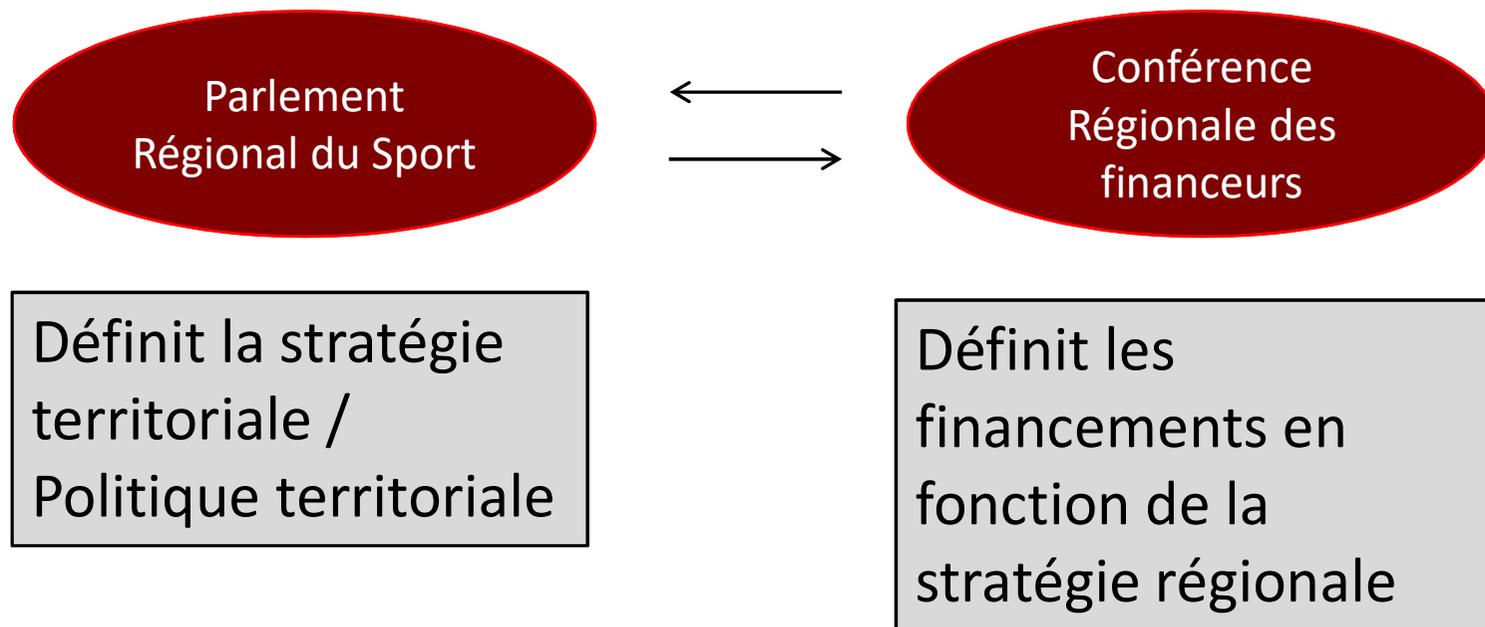
- Jean Castex, DIJOP
- Frédéric Sanaur, DG FF Athlétisme

### **Un responsable haute performance :**

- Claude Onesta

# L'organisation territoriale

---



# L'organisation territoriale

---

**Composition des instances :**

**Les conférences :** État / Coll. Terr. / Mouvement sportif / Monde économique

**Les parlements :** État / Coll. Terr. / Mouvement sportif / Monde économique

- Un nombre de sièges à définir
- Des acteurs à cibler

**Quels interlocuteurs :**

- Chef de file ?
- Avenir des DR / DDCS ?

# Les financements

---

Les moyens de l'agence : 347 Millions

- 7M pour le fonctionnement de l'Agence
- 340M en actions :
  - ✓ 90 pour le haut niveau
  - ✓ 161 pour le développement mouvement sportif dont :
    - 20 pour CNOSF
    - 141 pour les Fédérations
  - ✓ 43 en reste à payer
  - ✓ 7 pour les acteurs non fédérés
  - ✓ 39 vers les Coll. Terr. (équipements).

---

En 2019

- 
- 29 fédérations retenues pour décliner les Projets Sportifs Fédéraux (PSF)
    - Une enveloppe de 33M€ (+5M€) leur est attribuée.

<..\..\CNDS\2019\Liste des 29 FF retenues PSF 2019.pdf>

Objectif : Projet Sportif Fédéral au cœur du dispositif avec un financement assuré par l'Agence Nationale du Sport

- 
- **Maintien du « CNDS », par un pilotage régional**
    - Une enveloppe de 25M€ (gérée par les services déconcentrés ?)
    - Les objectifs prioritaires seront identiques à ceux de 2018.

---

# Les enjeux pour le sport

# Les enjeux actuels pour le sport

## Une nouvelle Gouvernance

- Création de l'agence
- Création de conférences des financeurs
- Création de « parlements » régionaux du sport



## Un budget en baisse...

- Diminution des crédits « Sport » (programme 219 : - 8,1%)
- Prise en charge des CTN par les fédérations ?



### De nombreuses interrogations concrètes du terrain

- ✓ Quelle place pour le club dans la gouvernance du sport (au local et national) ?
- ✓ Quid de la représentation des porteurs d'actions transversales dans la nouvelle gouvernance au sein de l'agence ?
- ✓ Quid de cette même représentation dans les parlements régionaux ?
- ✓ Quelle corrélation réelle entre projets des territoires et projets fédéraux ?
- ✓ Quelle place pour le sport-santé ?
- ✓ Quelle évaluation de l'atteinte de l'objectif 3 millions de pratiquants supplémentaires ? Licences ? Adhérents ?
- ✓ Qui contrôle les redistributions ?
- ✓ Quid des clubs pluri affiliés ?
- ✓ Quels moyens réels à destination des clubs au bout de la chaîne ?
- ✓ Quid des financements des CRIB ?
- ✓ Quid des dispositifs Sésame ?
- ✓ Qui prend en charge les agences de notation des fédérations ?
- ✓ Quid des demandes de subventions locales ? Mutualisation ? Conservation des possibles interventions de chaque collectivité ?